



Independent observer
of the Global Fund

Les leçons apprises du processus du C19RM en Afrique francophone

Contexte du C19RM

En avril 2020, le Fonds Mondial a créé le mécanisme de réponse à la COVID-19 (C19RM) pour aider les pays à répondre à cette dernière en atténuant son impact sur les programmes nationaux de lutte contre le sida, le paludisme et la tuberculose et en renforçant les systèmes de santé et communautaire.

Le 7 avril 2021, le Fonds Mondial a lancé la deuxième phase du C19RM. Tous les pays bénéficiant d'un financement du Fonds Mondial étaient éligibles pour recevoir un financement C19RM, y compris les pays non éligibles mais faisant face à une crise socio-sécuritaire et/ou humanitaire majeure, y compris ceux qui étaient les plus gravement touchés par la COVID-19, notamment les pays qui faisaient face à d'importantes perturbations.

Les lignes directrices du mécanisme de réponse COVID-19 recommandent spécifiquement des consultations avec « la société civile, les populations-clés et vulnérables ainsi que les communautés » au regard de l'importance particulière qu'accorde le Fonds Mondial à ces dernières.

C'est dans ce cadre que le département du CRG du Fonds Mondial a alloué des enveloppes additionnelles aux plateformes régionales CRG pour le recrutement d'un point focal C19RM d'une part, et pour le développement d'outils et la dissémination d'informations à caractère stratégique sur le C19RM d'autre part.

Les pays d'Afrique francophone ont bénéficié d'une allocation visant à apporter un appui à la société civile, aux populations-clés et vulnérables ainsi qu'aux communautés sur la période allant du 13 avril au 30 septembre 2021.

L'expérience du Burkina Faso

La plateforme a attribué au Burkina Faso une subvention directe pour lui permettre de participer au processus du C19RM ainsi qu'à 6 autres pays: au rang de ceux-ci on trouve le Bénin, le Burundi, la Côte d'Ivoire, la République Démocratique du Congo, Madagascar, le Sénégal et le Tchad.

Cette subvention a permis de mener des activités diverses et variées à savoir : (i) des ateliers pour l'identification des besoins prioritaires, (ii) la facilitation des consultations communautaires, (iii) le soutien à la participation au processus de rédaction des demandes de financement C19RM et de dialogue pays, (iv) et l'organisation de focus group et de renforcement de capacités.

Contexte de la COVID-19 au Burkina Faso

Au 31 décembre 2020, le nombre de cas confirmés de COVID-19 au Burkina Faso était de 6.828 dont 2 514 femmes et 4 314 hommes. Les principaux épicentres restent les régions du Centre et des Hauts Bassins qui regroupent 85% des cas confirmés.

Aucune nouvelle mesure de prévention contre la COVID-19 n'a été prise au cours du mois de décembre en dépit de la flambée de la pandémie. Depuis la campagne électorale du mois de novembre 2020, le gouvernement burkinabè n'a cessé d'en appeler au sens de responsabilité de tous, mais sans mesure concrète. L'indice de rigueur dans la réponse gouvernementale face à la COVID-19 était au plus bas au moment où le nombre de nouveaux cas connaissait des records. Néanmoins, les frontières terrestres sont restées fermées.

Dans le cadre du C19RM, le Burkina Faso a reçu une enveloppe nationale de 30 223 883€ pour la priorisation des besoins communautaires. Néanmoins, seules 14,03% des activités communautaires retenues dans la demande de financement ont pu être financées.

Points forts de l'implication de la société civile dans l'élaboration de la demande de financement C19RM au Burkina Faso

Au départ, la requête nationale du pays a connu une faible participation des bénéficiaires, car aucune analyse des cibles prioritaires n'avait été faite et les groupes constitutifs de l'écriture de la demande de financement n'avaient pas été mis en place.

De ce fait, une demande d'appui pour définir les besoins prioritaires des PVVIH et populations clés dans le contexte du Covid-19 a été adressée au CRG par le REGIPIV en consortium avec SYNERGIE Burkina et Vision Plurielle. Un consultant a été recruté et ce dernier a entrepris des investigations auprès des cibles au travers d'entretiens individuels, de focus groupe, et d'entretiens téléphoniques afin de recueillir les données et établir les priorités.

Un atelier de concertation a permis de boucler la consultation et de mettre à la disposition de l'équipe de rédaction un livrable qui a été partagé avec le CCM.

Points faibles de l'implication de la société civile dans le processus C19RM au Burkina Faso

La majorité des activités essentielles a été prise en compte à 80% par la demande de financement. Compte tenu du dépassement budgétaire, le nombre d'activités préalablement retenues a été revu à la baisse au rang desquelles d'importantes activités dont (i) le parrainage des OEV ayant perdu leurs parrains initiaux en occident du fait du COVID – 19; (ii) les AGR visant à accompagner les PVVIH financièrement affaiblies par la situation; (iii) les frais d'assistance judiciaire dans le cadre des VBG au profit des PVVIH et populations-clés.

Le Réseau des PVVIH et deux de ses partenaires ont sollicité un appui technique parce qu'ils n'étaient pas assez impliqués dans la rédaction de la demande de financement. Il convient de noter que, du fait de la COVID-19, de nombreuses tâches planifiées dans le cadre du processus de rédaction de la demande de financement ont été conduites par l'entremise de conférences téléphoniques.

Qualité de la mobilisation et de l'encadrement des organisations de la société civile au Burkina Faso

La qualité de la mobilisation et de l'encadrement des organisations de la société civile a facilité la mise en œuvre d'un mécanisme d'information et de communication sur le processus C19RM. A la suite de l'appui technique obtenu, les PVVIH et les populations-clés ont occupé une place centrale tout au long du processus, ce qui a abouti à la production du livrable mis à disposition du CCM. Cela a concerné le consortium uniquement. Le processus a été conduit par un Comité de rédaction sous le leadership du CCM et des consultants nationaux. A la suite d'une requête transmise au CRG, un appui technique a été mis à disposition et a permis de recruter un consultant national pour appuyer le processus de priorisation des besoins des PVVIH et populations – clés. Un atelier de finalisation a été financé afin de produire un livrable à transmettre au CCM. Cet appui a répondu aux attentes des différents acteurs dans la mesure où plus de 80% des activités du volet communautaire de ce livrable ont été prises en compte par la requête transmise le 15 juin 2021 au Fonds mondial.

Principales recommandations

L'équipe du Burkina Faso a formulé quelques recommandations en vue d'améliorer la qualité de la mobilisation et de l'encadrement des organisations de la société civile dans les processus C19RM à savoir:

- Améliorer la communication de l'information sur la mobilisation des acteurs
- Tenir compte de la participation des groupes constitutifs en plus des faitières sur l'animation du processus du leadership et sur la participation aux équipes de rédaction
- Tenir compte de la participation des groupes constitutifs en plus des faitières sur la contribution aux réponses du CCM aux demandes de clarifications du Fonds mondial
- Faire un feedback aux groupes constitutifs et aux populations prioritaires.
- Tenir informés tous les membres du CCM de l'évolution du processus afin que les informations parviennent au CCM à partir des représentants des structures mandataires (mandataires des représentants au CCM et de l'Appui Technique)

Note aux lecteurs : trois autres pays dont le Bénin, le Burundi et le Gabon ont présenté leurs expériences au cours de ce webinar sur le processus du C19RM dans leurs pays respectifs sous forme d'un panel organisé à cet effet. L'OFM partagera leurs expériences dans ses prochains numéros.

[Read More](#)
